

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le lac d'altitude de la Mura

De : > Eric BOUCHET (par Internet)

Date : 15/07/2020 12:22

Pour : ddt-se-observations-ep-f6@isere.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

J'ai pris connaissance d'un projet de lac d'altitude sur la Commune des Deux Alpes. Après avoir consulté les documents mis à ma disposition, je vous fais part de mes retours par le présent mail.

Comme beaucoup de station de montagne, les Deux Alpes font face à plusieurs obligations : Maintenir une activité hivernale et estivale suffisamment pérenne pour maintenir les habitants au pays, et préserver leur environnement. Si la station s'est résolument engagée dans la voie de la diversification avec une période estivale de près de 3 mois, la stabilisation de l'activité hivernale passe par la maîtrise de l'enneigement de culture. Celle-ci ne produit pas de gaz à effet de serre. Les dernières études montrent que l'activité ski ne produit que 2% des gaz à effet de serre d'un séjour au ski. Les efforts des stations doivent avant tout porter sur les conditions d'accès (70% de la pollution produite vient du transport) et l'hébergement (25%). Sur ces deux items, les Deux Alpes ne peuvent prétendre à être un modèle mais ont engagé des actions fortes en promouvant les transports en commun, le covoiturage et un accès par la télécabine de Venosc du Bourg d'Oisans. La production de neige de culture s'appuie elle sur deux ressources : l'eau et l'énergie électrique. L'eau est en l'occurrence une ressource naturellement disponible sur le site et ne vient "prélever" que 300 000 m³ d'eau sur les 40 millions du bassin versant. Ce prélèvement n'en est d'ailleurs pas un puisqu'il est "restitué" en période hivernale sous forme de neige. L'énergie est elle exclusivement d'origine nucléaire ou hydroélectrique, avec une production de gaz à effet de serre très réduite.

Au-delà de cette analyse, le lac fournira potentiellement des ressources en eau pour préserver le glacier. Les périodes estivales font fondre la neige présente naturellement sur le glacier, expose ainsi la glace au rayonnement solaire et accélèrent la fonte du glacier par ses extrémités (le recul de la neige en bas de glacier expose les sols pierreux qui captent la chaleur et à leur tour font fondre la glace par la base. Un confortement des parties basses du glacier par une production de neige en période hivernale permettrait d'enrayer la fonte du glacier en été, comme l'ont montré plusieurs expériences en cours en Suisse, en Autriche et en Italie.

En conséquence de cette analyse, je suis très favorable à la construction de cette retenue d'eau sur le site la Mura.

Respectueusement.

Eric BOUCHET